

ZOOM

Le magazine de Saint Laurent de Mure

Janvier 2022

#5



SAINT
LAURENT
DE MURE

SOMMAIRE

retour
en images
p.4-5

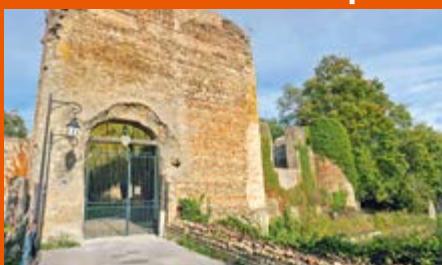


grand
angle

ENVIRONNEMENT :
AU COEUR DES
ACTIONS DE SAINT
LAURENT DE MURE

p.6-8

zoom
sur
l'actualité



coup de projecteur

p.14



expression politique
p.15

Directeur de la publication : Alexandre Botella
Responsable de la rédaction : Patrick Fiorini
Rédaction : Marion Gauge
Chargeée de communication : Laurène Gaugry
Éditeur : Mairie de Saint Laurent de Mure,
2 route d'Heyrieux, 69720 Saint Laurent de Mure
Photographies : François Boisjoly, Virginie Mas, Service communication
Illustrations : Cyril Ruffin - fr.freepik.com - thenounproject.com
Maquette et réalisation :
Micro 5 Lyon - 04 37 85 11 22
Comité de rédaction : Patrick Fiorini, Alexandre Botella,
Aurélia Duchet et Laurène Gaugry



INFOS PRATIQUES

ACCUEIL MAIRIE

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

04 72 48 38 80

✉ stlaurent.municipal@saintlaurentdemure.org

GUICHET UNIQUE

Mardi : de 8h15 à 12h et 13h30 à 17h30

Mercredi : de 9h à 12h et 13h30 à 17h30

Jeudi : de 13h30 à 17h

04 72 48 48 50

✉ guichet.unique@saintlaurentdemure.org

HORAIRES PERMANENCES

Ces permanences se déroulent à la bâtie du Bois du Baron, au 1^{er} étage.

Mission Locale

• tous les jeudis après-midi de 14h à 17h

• le mardi matin tous les 15 jours de 9h à 12h

Conciliateur de justice/Médiateur

Sur rendez-vous, le matin de 9h à 12h (rdv de 30 min),
24 janvier, 21 février et 21 mars

Avocat

Le 4^e jeudi de chaque mois, sur rendez-vous, de 17h à 18h
(rendez-vous d'un quart d'heure).

SERVICE D'ACTION SOCIALE - CCAS

04 72 48 61 23

social@saintlaurentdemure.org

Permanences (sur rendez-vous) : lundi de 13h30 à 17h30
et le jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

18 POMPIERS

17 Police ou 112 à partir d'un portable

115 SAMU social

119 Enfance maltraitée

3919 Violences conjugales

3977 Maltraitance personnes âgées

04 72 48 66 30 Police municipale

04 78 40 03 30 Syndicat Mixte du Nord Dauphiné

contact@smnd.fr • 1180, Chemin de Rajat, 38540 Heyrieux

RETRouvez LA MAIRIE SUR :

[www.saintlaurentdemure.org]

[facebook.com/MairieStLaurentdeMure/]

[youtube.com/SaintLaurentdeMureTV]

Chères Laurentinoises, chers Laurentinois

La crise sanitaire que nous vivons depuis maintenant un peu plus d'un an et demi, si elle se caractérise par un recul global, ne cesse de se rappeler à nous avec parfois quelques résurgences ponctuelles.

La nouvelle vague épidémique que nous connaissons ces dernières semaines nous oblige ainsi à faire preuve de prudence et à rester vigilants pour protéger les plus fragiles.

C'est pourquoi nous avons été contraints de reporter le repas des aînés organisé par le Centre Communal d'Action Sociale et d'annuler la cérémonie des vœux du Maire. Initialement prévu le 12 décembre, le repas des aînés se tiendra finalement au début du mois d'avril 2022, période printanière qui sera sans aucun doute bien plus favorable.

Les vœux du Maire seront une fois de plus réalisés sous un format différent, que vous retrouverez dans votre boîte aux lettres ainsi que sur notre page Youtube, Saint Laurent de Mure TV.

L'année 2022 s'annonce chargée en événements et notre municipalité ne va cesser en parallèle de déployer les nombreux projets innovants pour lesquels elle a été élue.

C'est notamment le cas de notre projet politique environnemental, dont vous pourrez découvrir l'ensemble des tenants et aboutissants dans ce numéro, puisqu'il s'agit du dossier spécial de ce nouveau Zoom.

En lien avec celui-ci, vous pourrez également prendre connaissance des nouvelles consignes de tri, applicables dès le mois de janvier, sur le territoire de la Communauté de Communes de l'Est Lyonnais.

2022 sera aussi l'année de la finalisation des travaux de la ZAC Centre-Bourg et de ses nouveaux espaces de vie, entièrement repensés pour les habitants, mais aussi celle de la mise en œuvre du projet EVEIL.

En 2022, l'entretien d'un dialogue constant, sain et dynamique avec les citoyens et les forces vives de notre commune restera par ailleurs aussi une priorité.

Je suis ainsi heureux de vous annoncer que notre municipalité lancera prochainement son Conseil de développement.

Cette instance de démocratie du quotidien, entièrement composée de citoyens, vous permettra de donner plus régulièrement votre avis et d'agir sur la décision publique, dans tous les quartiers. Toutes les modalités entourant ce Conseil sont également décrites dans cette édition.

Enfin, permettez-moi de profiter de ces quelques lignes pour vous souhaiter, au nom du Conseil municipal, nos meilleurs vœux de bonheur, de réussite et de santé pour l'année qui vient, vœux qui s'adressent également à toutes celles et à tous ceux qui vous sont chers.

Espérant avoir le plaisir de vous revoir à l'occasion de nos divers événements.

Patrick Fiorini
Maire de
Saint Laurent de Mure



retour en images

MARCHÉ DE NOËL : UNE FORTE MOBILISATION !

Pour la toute première fois, un marché de Noël a illuminé Saint Laurent de Mure le week-end du 18 et 19 décembre, place du 26 août 1944.

L'organisation de cet événement a fortement mobilisé les agents municipaux, et notamment les services événementiel et technique.

Encore un grand merci au Comité des fêtes, à l'école de musique Vincent d'Indy, et à tous les participants à ce marché de Noël. On se retrouve l'année prochaine, pour une seconde édition !



COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE 1918

Pour célébrer le 103^e anniversaire de l'Armistice de la Grande Guerre, le 11 novembre 2021, un défilé accompagné par la Batterie Fanfare est parti du parvis de l'Hôtel de ville jusqu'au monument aux morts.

Des élèves de l'école élémentaire Vincent d'Indy et du collège Louis Lachenal ont pris part à cet hommage aux morts pour la France, lisant des textes et lettres et interprétant le chant "Rêves volés". Les membres du nouveau Conseil municipal des enfants ont également participé par un dépôt de gerbe. À l'issue de la cérémonie, le Maire, Patrick Fiorini, a planté un érable sur l'esplanade du monument aux morts, représentant la liberté et l'indépendance, deux valeurs symboliques de cette commémoration. Ce dernier était accompagné de Marie-France Leclerc, adjointe déléguée au devoir de mémoire, Bernard Cauquil, président de la FNACA, l'adjudant Sébastien Georges, chef des sapeurs-pompiers, le lieutenant Jacques Haouchine de la gendarmerie et Xavier Fournet, chef de la police municipale.

UN CROSS DES ÉCOLES SOLIDAIRE

Le 21 octobre, les enfants des écoles élémentaire et maternelle ont participé à un cross dans le cadre de l'action ELA, l'Association Européenne contre les Leucodystrophies (une maladie génétique rare). Le Sou des écoles a offert aux enfants une collation après la course et remis les médailles aux trois premiers élèves filles et garçons de chaque niveau. Les élèves de l'école élémentaire ont également proposé un flashmob. Delphine Descombes, adjointe déléguée à l'enfance et Martine Gautheron, 1^{re} adjointe ont pris plaisir à les applaudir. Bravo à tous les jeunes participants et aux tout-petits de l'école maternelle pour cette jolie initiation à la course !





DES DÉCORATIONS

DE NOËL FAITES MAISON

À l'arrivée du mois de décembre, des décorations en bois (neuf ou de réemploi) ont été installées dans une dizaine de lieux de la commune, sur le parvis de l'hôtel de ville, entre les écoles, du côté de Poulieu... Le bois récupéré des arbres morts a servi à faire des rênes, des sapins, traîneaux, bonhommes de neige dans un objectif environnemental, durable et convivial. Les agents des services techniques ont réussi un véritable travail de création et proposé en nouveautés des paquets cadeaux, sucres d'orge et des ours polaires. Ces décorations s'insèrent parfaitement avec les installations qui illuminent la commune.

DES COLIS DE NOËL POUR LES SENIORS

En raison du contexte sanitaire, la municipalité et le CCAS ont pris la décision, avec un grand regret, de reporter le repas des aînés en 2022.

Pour les seniors ne devant pas participer au repas, 358 colis gourmands ont été livrés par Monsieur le Maire ainsi que des élus et membres du CCAS. Les colis étaient composés de spécialités sucrées et salées, des idées recettes et des petits photophores.



AMÉLIORER LE CADRE DE VIE

ENVIRONNEMENT : AU CŒUR DE SAINT LAURENT DE MURE

Pour protéger notre environnement, lutter contre le réchauffement climatique, la municipalité initie une politique de l'environnement ambitieuse à la croisée de toutes les politiques et projets de la commune : urbanisme, travaux, éducation, énergie...



Catherine Rembowski,
conseillère
municipale, membre
de la commission
Espaces verts -
Agenda 21 -
Valorisation de
la Ville - Cimetière -
Devoir de mémoire

«L'écologie, c'est une philosophie de vie qui se traduit dans le quotidien : aller chercher son pain à pied, faire son compost, récupérer ses eaux de pluie, acheter en direct des producteurs au marché... L'écologie va de pair avec l'économie et le pouvoir d'achat de chacun.»

LE MOT DE L'ÉLUE

La municipalité de Saint Laurent de Mure entend agir à son niveau pour déployer des actions en faveur de la lutte contre le réchauffement climatique. L'objectif est d'apaiser notre territoire et de contribuer à améliorer la qualité de vie de chacun, accélérer la transition énergétique en faisant baisser nos émissions de gaz à effet de serre, mais aussi notre consommation, et donc réaliser des économies.

Les thématiques retenues : air, terre et eau

Pour offrir plus de lisibilité, toutes les actions menées dans la ville et sur le territoire vont être classées selon trois grandes thématiques, les éléments air, terre, eau :

L'air concerne l'impact du CO₂ lié aux véhicules et autres modes de transport, l'habitat et la consommation d'énergie.

La terre vise à favoriser l'absorption du CO₂ par les végétaux et à préserver les ressources de notre territoire. Les arbres fournissent l'ombre l'été, ils participent au cycle naturel de l'eau, stockent le carbone et accueillent la biodiversité.

L'eau : il s'agit là d'économiser cette ressource précieuse.

Transmettre aux jeunes générations

«Nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants», disait Antoine de Saint-Exupéry. L'avenir de notre planète se joue aussi dans la transmission et l'éducation des plus jeunes qui comprennent vite les enjeux et l'urgence d'agir. À ce titre, les enfants du Conseil municipal des enfants sont associés à la politique environnementale notamment à travers la commission environnement, et leurs idées seront entendues et traduites en actions ! Plus largement, l'idée est de sensibiliser les familles au maximum pour que chacun apporte sa pierre à l'édifice au quotidien.

Dans un souci de transparence

55 propositions ont été faites, elles seront toutes présentées et étudiées dans les prochains Zoom et sur les autres supports de communication de la ville. Certaines ne verront peut-être pas le jour et seront expliquées le cas échéant. Les Laurentinois seront aussi invités à adresser leurs souhaits pour une ville meilleure.



Partie I
AIR

Réduire l'impact CO₂ sur la commune lié aux véhicules et autres modes de transport

Voitures et trajets professionnels : encourager les alternatives à la voiture individuelle

- Réouverture de la gare Saint Pierre de Chandieu
- Développer le co-voiturage
- Développer le réseau TCL
- Gratuité de l'autoroute
- Développer et faire connaître les pistes cyclables



Limiter le passage des camions au sein de notre commune

- Contrôle par la police municipale et gendarmerie
- Modification du nom RD306

S'intéresser aux impacts sur notre vie des infrastructures autoroutières et aériennes

- Réaménagement du plan de circulation
- Contre la création des pistes 3 et 4 de l'aéroport Saint Exupéry
- Contre les vols de nuit : limitation à un créneau horaire
- Contre le projet d'élargissement de l'A46 sud

Développer les modes actifs

- Développer les chemins piétonniers au sein de notre commune (accès loisirs et commerces)
- Développer les modes de transports alternatifs
- Développer la navette électrique



DES ACTIONS



Habitat et énergie

Lutter contre le gaspillage et la surconsommation d'énergie : maîtriser nos consommations

Améliorer la consommation énergétique de la mairie et des locaux municipaux

- Installation de LED
- Parc de voitures de la mairie : électriques ou hybrides
- Urbanisme : développer des programmes immobiliers écologiques



Favoriser la rénovation énergétique et les bonnes pratiques dans la construction

- Rédiger un nouveau cahier des charges pour les permis de construire des constructions neuves
- Communiquer sur l'espace Info-Energie pour les constructions anciennes



Mesurer la qualité de l'air

- Mesurer et suivre la qualité de l'air au sein de notre commune
- Réhabilitation des carrières en ferme solaire

Éduquer les plus jeunes aux enjeux de l'écologie

- Fiche éco-gestes
- Challenge zéro déchets



Partie II TERRE

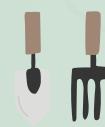
Favoriser l'absorption du CO₂ par les végétaux. Préserver les ressources de notre territoire

Maintien et entretien des espaces verts

- Lister les zones de plantation possibles sur le territoire communal et sur les espaces collectifs des lotissements
- Plantations d'arbres et d'arbustes
- Favoriser la plantation des plantes vivaces à la place des annuelles
- Végétaliser le Centre bourg
- Planter des arbres le long de la RD306
- Favoriser la bio-diversité et la pollinisation
- Échange de graines à troquer à la bibliothèque/mairie
- Projet de création de bois
- Animaux à paître dans les espaces communaux



... ET AUSSI PLANTER DES ARBRES ET ARBUSTES.



Favoriser le traitement des déchets

- Favoriser le compost individuel et collectif
- Utilisation du paillage naturel issu des arbres du Bois du Baron sur la commune
- Usine de méthanisation
- Lutter contre les dépôts sauvages
- Zéro déchet dans les cantines
- Déchetterie nouvelle génération avec une recyclerie
- Broyage à domicile des déchets taille des haies
- Mettre à disposition d'une association, des jardins partagés sur le terrain à côté de la cure vers l'église
- Réutilisation de chutes de bois sur la commune pour des décorations

Écologie et agriculture

- Lutte contre les espèces invasives
- Lutte contre le moustique tigre
- Lutte contre l'ambroisie



NOTRE DÉFI, C'EST AUSSI DE GÉNÉRER O DÉCHET DANS LES CANTINES.

FAVORISER LE COMPOST INDIVIDUEL.

FAVORISER LE COMPOST COLLECTIF.

grand angle



Partie III EAU



Économiser l'eau

- Récupérateur d'eau
- Arrosage des fleurs de la commune par Ollas (voir p.10 du Zoom #3)
- Mise en place de récupérateur d'eau pour les locaux municipaux
- Traitement des eaux pluviales modification du réseau
- Lutte contre les fuites d'eau sur les conduits d'eau potable



Autres

Améliorer la qualité du cadre de vie

- Développement du mobilier urbain
- Marché de Noël
- Concours Maisons Fleuries
- Marché de producteurs locaux et bio
- Organiser un marché aux plantes à un tarif intéressant
- Remise en service des fontaines



Susciter la participation des Laurentinois

- Devenir terrain de stage pour école horticole
- Boîte à idées et souhaits écologiques des habitants

Des actions concrètes en faveur de l'environnement



Air

Un état des lieux du parc automobile de la municipalité a été conduit, avec l'objectif de renouveler une partie des 16 véhicules par l'achat et/ou location de véhicules hybrides et électriques. La plupart des véhicules sont utilisés par les services techniques. Un premier véhicule utilitaire de location longue durée (3 ans), financé entièrement par des annonceurs locaux, va être mis à disposition de la collectivité gratuitement.



Terre

Un diagnostic de l'état de santé des arbres de la commune a été mené en 2021, un second doit être réalisé sur la partie Clos de la Foire/Bois du Baron. Vingt-cinq sujets malades et dangereux seront abattus et remplacés. La commune réfléchit à replanter des arbres en s'inspirant de la méthode de Miyawaki qui favorise une densité de plantation et une compétition saine entre les arbres, permettant ainsi une croissance plus rapide. La végétalisation du centre-bourg est aussi envisagée, en concertation avec les propriétaires et les bailleurs sociaux. Par ailleurs, la Collectivité a mis en place le tri et la valorisation de ses déchets de papier de bureau.



Eau

La ville met actuellement aux normes son réseau d'assainissement pour les dix ans à venir. 70 % de la commune a un réseau unitaire qui comprend les eaux usées et pluviales. Avec la mise en séparative des eaux usées et pluviales, seules les eaux pluviales se déverseront dans les bassins d'infiltration. Autre avantage, la station d'épuration ne traitera que les eaux polluées.

DÉMOCRATIE DU QUOTIDIEN

La ville lance son **conseil de développement !**

Notre municipalité s'est engagée à vous informer régulièrement des actions qu'elle conduit, à rester accessible et à votre écoute tout au long de son mandat.

C'est pourquoi notre équipe ne néglige aucun mode d'échange avec les habitants : magazine municipal, site internet, page Facebook, Panneau Pocket, stand sur le marché...

Nous nous étions aussi engagés à vous consulter aussi souvent que possible sur tous les grands projets, pour qu'ils répondent au mieux à vos attentes. Pour remplir cet objectif, nous avons décidé de créer un conseil de développement.

Instaurés par la loi Voynet en 1999 pour renforcer l'implication des citoyens dans la vie de la cité, les conseils de développement ont ensuite été rendus obligatoires en 2014 et 2015 grâce aux lois MAPTAM et NOTRÉ pour les agglomérations de plus de 50 000 habitants.

Si Saint Laurent de Mure n'est pas dans l'obligation de se doter d'un conseil de développement, notre municipalité a tout de même décidé de s'inscrire dans cette démarche pour être toujours plus proche

des Laurentinois et ainsi renforcer notre vie démocratique locale au quotidien.

Qu'est-ce qu'un conseil de développement ?

C'est une instance de dialogue chargée de donner un avis sur les projets de la mairie, pour les améliorer et faire en sorte qu'ils répondent encore mieux à l'intérêt général et communal.

Le conseil de développement peut aussi s'auto-saisir de certains sujets pour faire des propositions à la municipalité, dans tous les domaines.

Chargé d'animer le débat public, le conseil de développement sera libre dans son organisation, disposera d'une page sur le site de la ville, de référents et d'un email dédié pour que la population puisse entrer directement en contact avec ses membres.

Qui siègera au conseil de développement ?

Le conseil de développement rassemblera

des habitants volontaires et d'autres tirés au sort, des représentants d'associations, des commerçants, des entreprises et des établissements scolaires, ainsi que des membres du Conseil Municipal des Enfants.

Pour garantir un fonctionnement indépendant, il ne comportera aucun élu ou membre de la famille d'un élu. Il sera dirigé par deux co-présidents, une femme et un homme.

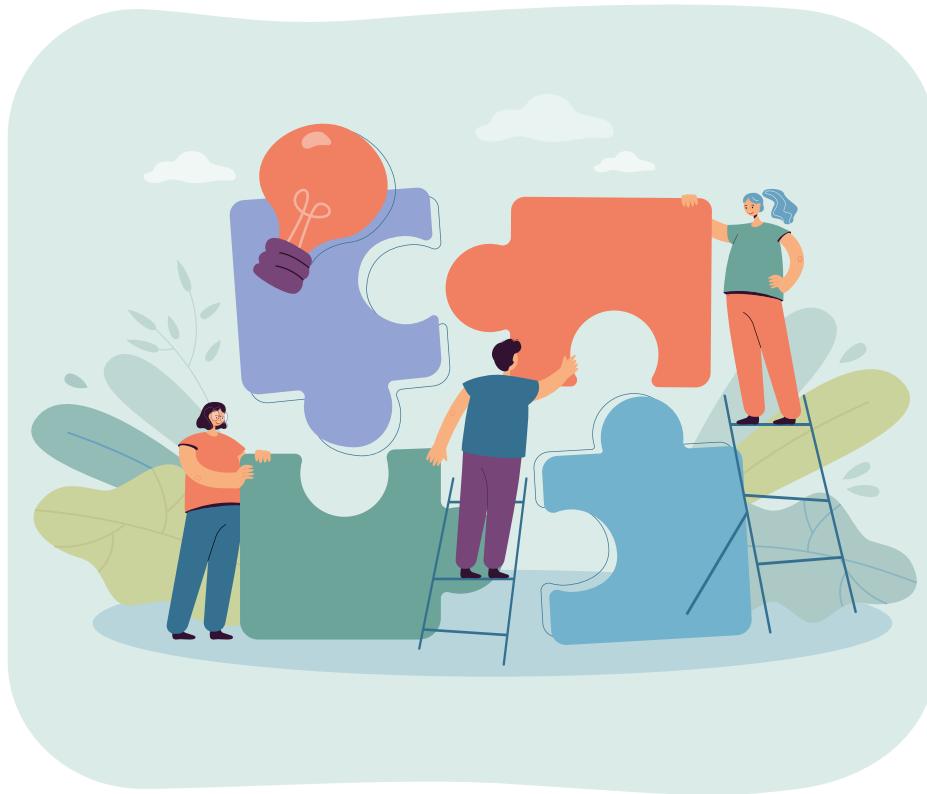
Quand va-t-il se réunir ? Comment déposer une candidature ?

La première réunion du conseil de développement est envisagée à la mi-printemps 2022.

D'ici là, les élus vont se réunir et finaliser la composition et les modalités de création du conseil de développement, voter les délibérations nécessaires, etc.

De votre côté, vous pouvez d'ores et déjà vous porter candidat, en votre nom ou au nom de votre structure, et nous faire des suggestions pour l'organisation du futur conseil.

Pour cela il vous faut être âgé de plus de 16 ans, vivre à Saint Laurent de Mure et adresser un email à conseildeveloppement@saintlaurentdemure.org



Cela fonctionne déjà ailleurs !

La France compte actuellement 200 conseils de développement. La coordination nationale des conseils de développement estime que d'ici quelques années, ce sont 500 à 700 de ces conseils qui feront vivre la démocratie au quotidien dans notre pays et permettront d'associer plus fortement les habitants aux décisions de leurs élus.

zoom sur l'actualité

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Première séance plénière pour les jeunes élus en herbe

Le 15 décembre 2021, Monsieur le Maire, les élus et les douze enfants du Conseil municipal des enfants (CME) se sont réunis en mairie pour leur toute première séance plénière. Après trois réunions de concertation sur le temps de midi à l'école, sous la houlette de Xavier Dumollard, responsable du CME et du périscolaire, les jeunes élus ont procédé à l'élection du Maire du CME, Nathan Richard, parrainé par le Maire de la commune, Patrick Fiorini.

Constitution des commissions

Le programme de la soirée était bien rempli avec la présentation des différentes commissions et la répartition des enfants dans deux d'entre elles : environnement, culture, solidarité, manifestation et loisirs. Les élus ont procédé également au vote du règlement intérieur et se sont vus chacun parrainé par un élu de la ville. Les enfants sont ravis de leur nouveau rôle et impatients d'apporter leurs idées pour améliorer le quotidien des Laurentinois. Nous leur souhaitons beaucoup d'épanouissement dans leurs premiers pas de citoyens au service de la collectivité !



Mutuelle communale : c'est parti !

Le projet de complémentaire santé est concrètement lancé dès janvier 2022. Après l'enquête qui visait à mieux cerner vos besoins, un travail de recherche sur l'historique des mutuelles communales a été mené avec un retour d'expérience d'autres communes.

Prochaine étape : élaboration du cahier des charges et appel à candidatures. Une fois la mutuelle retenue, une réunion publique sera organisée ainsi que des permanences gratuites en mairie ouvertes aux particuliers.

SOLIDARITÉ

L'école Vincent d'Indy se mobilise

Cette année, tous les enseignants de l'école Vincent d'Indy se mobilisent pour l'association ELA (Association Européenne contre les Leucodystrophies). Cette campagne citoyenne a pour but de sensibiliser les élèves à la solidarité, au handicap et au respect de la différence. Elle permet de les impliquer concrètement en faveur d'une cause. Les élèves ont déjà pu s'engager en participant à deux temps forts : la dictée d'ELA le 18 octobre et l'action "Mets tes baskets et bats la maladie" lors du cross du 21 octobre. Dans certaines classes, des séances d'EMC (Education Morale et Civique) ont été menées pour échanger et débattre autour de thèmes tels que « Comment aider les autres ? Qu'est-ce que le handicap ? ». Certains ont travaillé en arts visuels sur la préparation d'affiches ; d'autres en musique en apprenant la chanson "Pour les enfants d'ELA". Un troisième temps fort aura lieu le 14 avril 2022. Tous les élèves participeront à des "Olympiades" où une nouvelle fois, ils prêteront symboliquement leurs jambes aux enfants malades qui ne peuvent plus s'en servir. Un appel aux dons au profit de l'association sera organisé autour de cet événement début avril.



PATRIMOINE

Le château delphinal de nouveau accessible

Sécurisé pendant l'été 2021, le château delphinal a accueilli ses premiers visiteurs lors des Journées européennes du patrimoine en septembre dernier.



Propriété de la commune depuis le mois de septembre 2008, le château delphinal peut désormais accueillir le public en toute sécurité lors de manifestations dans le parc du château. Cet été, une première tranche de travaux à hauteur de 80 000 euros TTC, avec la participation du Département et de l'État, a été conduite pour en sécuriser l'accès : les pierres du mur d'entrée ont été rescellées, la végétation nettoyée et un portail en fer forgé a été installé. Un cheminement menant vers l'entrée en revêtement stabilisé a été créé et l'entièreté du périmètre du site a été clôturé avec un modèle qui s'intègre bien au paysage. Les petits appentis qui servaient de lieux de stockage ont également été démolis.



De nombreuses manifestations en 2022 se tiendront dans l'enceinte du château delphinal, l'occasion pour tous les Laurentinois de profiter de ce joyau communal.

ZAC du Centre bourg : le chantier se poursuit

Le futur Centre bourg se concrétise peu à peu. Le chantier immobilier le long de l'avenue Jean Moulin va démarrer fin janvier 2022 pour une durée de deux ans. Il comprendra le nouveau poste de la police municipale (dont l'achat des locaux est réalisé avec la participation de la Région et de l'État), le pôle médical, des commerces dont une brasserie, une supérette et deux niveaux de logements. De plus, ce sont 35 places de stationnements qui vont être créées. La place qui accueille le marché va être réduite en raison de l'emprise du chantier. Pendant toute la durée de ce dernier, le marché sera décalé sur l'emprise de la future place du 26 août 1944, pour laquelle les travaux démarreront au 1^{er} semestre 2023. Des réflexions sont en cours pour répondre aux difficultés de stationnement rencontrées par les Laurentinois et trouver des solutions, comme par exemple utiliser le futur espace qui sera aménagé en parking en 2024.



ÉLECTIONS

Pensez à vous inscrire sur les listes électorales

Si vous n'êtes pas encore inscrits sur les listes électorales pour les prochaines élections présidentielles et législatives, c'est le moment de s'en occuper.



Les inscriptions sont possibles dès à présent jusqu'au 4 mars 2022 pour l'élection présidentielle, et jusqu'au 6 mai 2022 pour les élections législatives. L'élection présidentielle aura lieu les dimanches 10 et 24 avril, l'élection législative les dimanches 12 et 19 juin. L'inscription se fait en mairie : il faut remplir un formulaire Cerfa, fournir la photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois. Vous avez aussi la possibilité de vous inscrire en ligne sur le site service-public.fr. Vous recevrez ensuite votre carte électorale environ deux semaines avant le premier tour.

POST-COVID

La reprise associative bat son plein

Après une année 2020 compliquée et l'arrêt total des activités dû à la pandémie de Covid-19, les associations laurentinoises sont sur le qui-vive. Que ce soit pour l'organisation de réunions, manifestations ponctuelles, assemblées générales, la location de salles pour des cours de sport, le prêt de matériel, les demandes affluent, signe d'une reprise forte. Les habitants sont ravis de pouvoir se retrouver et pratiquer à nouveau leurs loisirs préférés.

CADRE DE VIE

Du renouveau sur la promenade de l'Esterel

La ville de Saint Laurent de Mure va procéder à la réfection de la voirie de la Promenade piétonne de l'Esterel. Ces travaux qui comprendront la réfection de la voie, le traitement racinaire et la gestion des eaux pluviales seront réalisés d'ici la fin du mois de mars 2022.

zoom sur l'actualité

BUDGET

Des recettes qui permettent d'investir

Le débat d'orientations budgétaires était au programme du Conseil Municipal du 16 décembre 2021, le compte administratif et le budget primitif 2022 seront, quant à eux, votés au Conseil Municipal du 10 février prochain. L'occasion de dresser un pré-bilan 2021 et de dégager les principales orientations pour 2022.

À l'issue de l'année 2021, la commune devrait dégager un excédent de fonctionnement de 2 millions d'euros qui permettra de financer les investissements en 2022. Le budget prévisionnel de 2022 repose sur trois choix stratégiques :

- Pas de nouvel emprunt sauf si nécessité de rachat de l'ancien hôtel -restaurant Le Saint-Laurent*
- Pas d'augmentation des impôts locaux
- Diminution de certaines lignes de budget de fonctionnement grâce à de nouvelles méthodes de gestion (changement de technologies, entretien

préventif, alternatives entre achat et location...) sur divers postes (illuminations de Noël, entretien, télécommunications...)

Le budget de fonctionnement devrait être de 6,5 millions d'euros en dépenses réelles sur l'année 2022, et intègre par exemple la relance de l'événementiel avec protocole sanitaire.

Côté investissements (5,8 M), de gros postes vont rythmer cette année : participations à la ZAC du Centre bourg sur l'aménagement des ouvrages publics, au terrain de football synthétique de Saint Bonnet

de Mure (en mutualisation), études et travaux du projet Éveil, acquisition des locaux de la police municipale, ou encore travaux du schéma directeur d'assainissement qui touchent également les budgets annexes de l'eau et de l'assainissement.

**L'EPORA (Etablissement public foncier de l'Ouest Rhône-Alpes) a acheté l'hôtel-restaurant Le Saint-Laurent, situé sur la RD306, au nom de la commune et en est propriétaire pendant la durée du portage (2018-2022). Si aucun repreneur ne se manifeste avant la fin de l'année 2022, la commune sera dans l'obligation de le racheter.*



SOLIDARITÉ

Téléthon : des défis sportifs pour faire bondir la cagnotte



Impulsée par le SIM en partenariat avec plusieurs associations intercommunales, l'ASCE Tennis de Table, l'AS Mure Natation, l'Embelle Bulle, l'Etoile Cycliste Muroise et le Fever Cheerdance Murois, l'édition 2021 du Téléthon le 4 décembre dernier a permis de récolter 1171€ euros qui seront reversés à l'AFM Téléthon. Différentes animations sportives étaient proposées au gymnase et à la piscine sur l'espace André Malraux et ont réuni 120 participants prêts à relever les défis : 180 km ont été réalisés au challenge vélo, 60 échanges tennis de table et contre des robots, 23 baptêmes de plongée, 88 km de natation, 4h d'aquabike en relais sans pause, un parcours ninja pour les enfants dans l'eau, et une démonstration et initiation au cheerleading.

AYEZ L'ŒIL

Attention aux chenilles processionnaires

Dès l'automne, des cocons de soie blanche de chenilles processionnaires se forment sur les pins et résineux. Si vous apercevez une tâche blanche dans les arbres de votre jardin, il faut couper les branches et brûler ces nids ou mettre des pièges autour du tronc. Les chenilles processionnaires sont des nuisibles dangereux et allergisants pour l'homme et les animaux. Lorsque le cocon tombe au sol, la chenille rentre dans la terre et libère ses œufs qui prolifèrent l'année suivante.



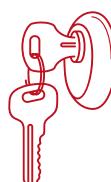
Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !

La période des vacances scolaires et la tombée de la nuit plus tôt en hiver peut être synonyme d'une augmentation des cambriolages, la vigilance est donc de mise.

La brigade de gendarmerie de Saint Laurent de Mure alerte sur les bons gestes de prévention à adopter :



Protégez les accès de votre domicile en équipant votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un moyen de contrôle visuel (œilleton), d'un entre-bâilleur et en installant des équipements adaptés et agréés : volets, grilles, éclairage programmé, détecteur de présence, systèmes d'alarme. Demandez conseil à un professionnel.



Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous. Soyez vigilant sur tous les accès, ne laissez pas une clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.



Photographiez vos objets de valeur et **conservez vos factures**. En cas de vol, cela facilitera les recherches menées par les forces de l'ordre et l'indemnisation faite par votre assureur.



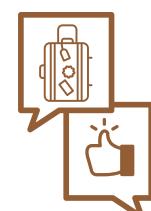
Placez en lieu sûr vos bijoux, carte de crédit, sac à main et clés de voiture. Ne laissez pas d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres.



Avant de laisser quelqu'un entrer chez vous, **assurez-vous de son identité**. Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile.



N'hésitez pas à composer le 17 si vous êtes témoin de quoi que ce soit.



Informez votre entourage de votre départ en vacances. Avec l'opération tranquillité vacances, vous pouvez signaler votre absence au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie. Dans le cadre de leurs missions quotidiennes, les forces de sécurité pourront surveiller votre domicile.

Le tri devient plus simple

Depuis le 1^{er} janvier 2022 les consignes de tri ont évolué !

Désormais, vous pouvez déposer en vrac dans la poubelle jaune tous les emballages ménagers sans distinction : pots de yaourt, barquettes en plastique, sacs, sachets et films plastiques, paquets de café, tubes de dentifrice, blisters de paquets de gâteaux, petits emballages en métal...

Inutile de les laver, il suffit de bien les vider.



UNE QUESTION ?

Contactez le SMND, le Syndicat Mixte Nord Dauphiné : 04 78 40 03 30 et smnd.fr

coup de projecteur

FESTIVITÉS

Une fin d'année magique à Saint Laurent de Mure



MARCHÉ DE NOËL : UNE PREMIÈRE ÉDITION RÉUSSIE !

Monsieur le Maire et les élus ont été ravis du succès de cette première édition, qui a attiré beaucoup de monde, qui ont pu passer un chouette moment en famille pour commencer les vacances de Noël.

Une vingtaine d'exposants étaient présents, sans oublier bien sûr le Père Noël qui a enchanté petits et grands tout le week-end. Une animation musicale était proposée par l'école Vincent d'Indy et un manège a ravi les plus jeunes des Laurentinois.

Une ambiance magique dont les Laurentinois ont profité à 100% !



ÎFÉ DES LUMIÈRES : FÉERIE AU RENDEZ-VOUS !

Le 8 décembre, une ambiance conviviale et féerique s'est emparée de la ville.

Les jeunes Laurentinois ont participé à un défilé en lumière de l'église à la place du marché, accompagnés en musique par la Batterie Fanfare. Sur la place du marché, une déambulation spectaculaire d'échassières lumineuses a ébloui le public. Une buvette était tenue par le Comité des fêtes et pour se réchauffer, des marrons et du vin chaud ont été offerts par la municipalité.



AGENDA

CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE

Le 19 mars 2022,
la France rend hommage aux victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. Les Laurentinois sont conviés à la cérémonie, qui se déroulera à 11h30, au monument aux Morts.

REPAS DES AÎNÉS

03 avril

Le repas de Noël du CCAS a dû être reporté en raison de la situation épidémique, la salle de la Concorde accueillera le 3 avril 2022 les aînés pour partager un repas, si la situation sanitaire le permet.

CONSEILS MUNICIPAUX

10 février et 14 avril

Les séances se déroulent dans la salle du Conseil Municipal, en mairie.

LA MAIRIE VIENT À VOUS SUR LE MARCHÉ

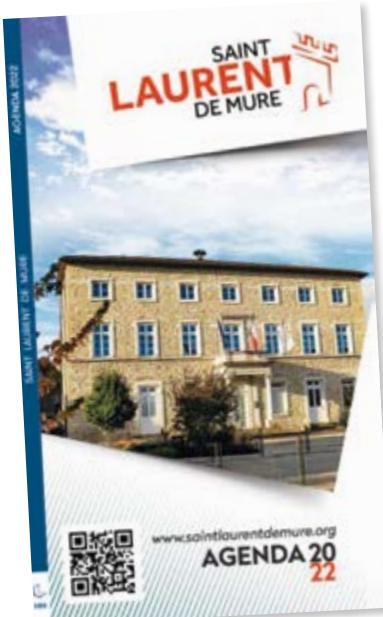
05 février, 05 mars et 02 avril

L'accueil de la mairie se déplace sur le marché tous les premiers samedis du mois. N'hésitez pas à venir échanger ou poser vos questions sur ce stand.



À consulter et à garder

Vous trouverez également dans votre boîte aux lettres un agenda 2022, dans lequel vous trouverez horaires et adresses des services municipaux, intercommunaux, sportifs et culturels,



présentation des élus et de leurs délégations, professionnels du secteur médical et paramédical, réglementations de bon voisinage, annuaire des associations, liste des événements 2022...

Nous espérons que cet outil saura trouver sa place dans votre quotidien pour toujours mieux vous accompagner.

Expression politique

Ces textes n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et ils sont strictement conformes et identiques à ceux qui ont été transmis à la rédaction.

LA MAJORITÉ

2020 Nouvelle Dynamique

Conformément à la loi et au règlement intérieur du conseil municipal, les élus de la majorité peuvent disposer d'une tribune d'expression libre, dont le nombre de caractères est proportionnel à son nombre d'élus. Toutefois, la majorité a décidé de renoncer à ce droit, et de laisser ainsi la possibilité aux deux groupes d'opposition de s'exprimer plus longuement dans ces colonnes.



Retrouvez-nous sur Facebook

Saint Laurent de Mure 2020 nouvelle dynamique

L'OPPOSITION

Agir ensemble

Après avoir fait campagne sur l'importance de la concertation, la mise en place d'une démocratie plus participative, force est de constater que la majorité a fait sienne la méthode du passage en force et de la mise devant le fait accompli. Ne pas concerter, ou concerter avec ceux avec qui sont d'accord n'est pas de nature à faire émerger une vision partagée, la consultation citoyenne avec transparence et débat étant l'un des aspects fondamentaux de notre démocratie. Aussi demandons-nous à la majorité municipale de revoir son mode de fonctionnement, de mettre en place une vraie concertation, y compris avec toutes les sensibilités du conseil municipal.

- NON à la destruction du BOIS DU BARON
 - NON à la vente du stade de Football
 - NON à tout projet non concerté
- Toute présence bien que légale nous ayant été refusée, **AGIR ENSEMBLE** vous accueille :

- <http://www.agir-ensemble-saint-laurent-de-mure.webnode.fr/>
- <https://www.facebook.com/agirensembleSaintLaurentDeMure>
- agirensemble69@gmail.com

Elma Sourd, Jean-Philippe Bertuzzi, Quentin Broizat

Cap 2026

Depuis le 2 juin 2021, date de la dernière réunion avec M. le Maire et ses Adjoints, silence radio malgré nos 3 relances restant sans réponse et l'engagement du Maire de tenir ces réunions tous les 2 à 3 mois ! **Et pourtant les sujets de débat existent :** Projet Eveil, Bois du Baron, Terrain de foot à St Bonnet (qui vous avez bien lu St Bonnet), Crématorium animalier, Hôtel du St Laurent, ZAC Centre bourg, ZI Marches du Rhône, Taxe aménagement majorée, RAM, Expression opposition, ... Heureusement, nous siégeons à la CCEL et arrivons à suivre certains dossiers économiques !

Voilà ce que la majorité appelle de la « concertation »

Voilà la manière dont nous sommes, vous êtes considérés !

A vous de juger ! ...

Aussi vous pouvez suivre nos prises de position sur
➤ notre FB <https://www.facebook.com/saintlaurentdemureCap2026>,
➤ sur les Compte-rendus des Conseils Municipaux

Nous écrire sur nos mail d'élu

- ✉ n.bouregaa@saintlaurentdemure.org
- ✉ f.sarrus@saintlaurentdemure.org
- ✉ b.lacarelle@saintlaurentdemure.org
- ✉ j.chevalier@saintlaurentdemure.org



Les élus Cap2026
N. Bouregaa, F. Sarrus, B. Lacarelle, J. Chevalier

*La mairie
vous présente
ses meilleurs voeux
pour 2022 !*

